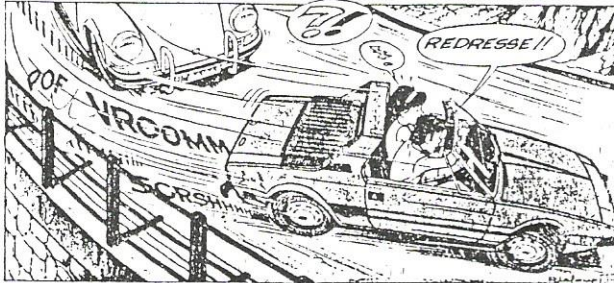


LA 2ème PERSONNE DU SINGULIER DE L'IMPERATIF PRESENT :

★ A. Rappel : sens de l'impératif.



© LELOUP/Éditions DUPUIS, Charleroi.

L'impératif exprime généralement un ordre, un conseil, une demande.

Exemples :

- Redresse!
- Attends-moi deux minutes.
- Né l'écoute pas.
- Aide-moi.

★ B. Terminaison de la 2ème personne du singulier de l'impératif présent.

▣ 1. Règle générale.

Verbes en -er : E      Ecoute, mange, arrête ...

Autres verbes : S      Attends, dors, lis ...

▣ 2. Les exceptions les plus courantes.

Aller	Va	} + les composés
Avoir	Aie	
Savoir	Sache	
Offrir	Offre	
Cueillir	Cueille	
Ouvrir	Ouvre	
Couvrir	Couvre	

▣ 3. Attention!

Si l'impératif d'un verbe en -er ou d'une exception signalée est immédiatement suivi des pronoms " en " ou " y ", il faut, pour une raison d'euphonie, ajouter un " s ". De plus, un trait d'union est obligatoire(1).

Exemples :

Achète.	Achètes-en.
Va.	Vas-y.
Cueille.	Cueilles-en.

